



# villeneuve.infos

Décembre 2010 N°38

[www.villeneuve-deriviere.fr](http://www.villeneuve-deriviere.fr)

## Le mot du maire

Les travaux de modernisation dans notre commune se poursuivent. Nous ouvrirons en 2011 d'autres chantiers afin d'améliorer encore notre cadre de vie.

Grâce à notre action collective, Villeneuve se distingue et attire de nouvelles activités et de nouveaux habitants dans un environnement préservé.

Continuons ensemble dans cette direction !

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes et vous convie déjà à la traditionnelle soirée des vœux de la Municipalité le samedi 8 janvier 2011.

Cordialement.

**Jean-Yves Duclos**

## Révision des listes électorales

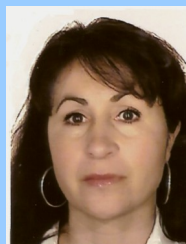
Pour être effectives au 1er mars 2011, les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées avant le 31 décembre 2010.



## 7ème concours d'illumination des maisons

Pour la 7ème année consécutive, un concours est organisé pour récompenser les Villeneuvois qui participent activement à l'illumination de la commune par la décoration de leur maison.

Les prix seront remis lors de la soirée des vœux de la Municipalité le samedi 8 janvier 2011.



**Pia CRIVELLARI** est Conseiller municipal depuis 2008.

## Pia, qu'est-ce qui vous a poussé à rejoindre le Conseil Municipal ?

Récemment installés professionnellement dans le Comminges, nous avons choisi Villeneuve pour sa qualité de vie, ses commodités de proximité et ses équipements.

En acceptant la proposition de Jean-Yves Duclos de rejoindre la liste communale, j'ai pensé qu'il serait intéressant d'apporter ma contribution à la dynamique de ce village et que l'intégration serait plus rapide.

Mon travail en tant qu'agent immobilier m'a logiquement amené à participer à la commission Urbanisme.

Mon rôle de mère m'a conduite à m'intéresser de près à la scolarité de mes enfants et j'ai choisi d'être déléguée des parents d'élèves. J'ai donc prolongé cette implication en rejoignant la commission des écoles.

Je trouve très enrichissant ce travail en équipe, au service de notre belle commune.

## Collecte des ordures ménagères

Le SIVOM St-Gaudens-Montréjeau-Aspet a modifié ses horaires de passage des équipes de collecte des ordures ménagères.

Dorénavant, les camions bennes démarrent les tournées très tôt le matin.

Nous vous conseillons donc de « sortir » vos poubelles le dimanche soir et le mercredi soir.

# Finances

## Stabilité du prix de l'eau et de l'assainissement en 2011

Le Conseil Municipal a décidé pour la dixième année consécutive de stabiliser en 2011 tous ses tarifs relatifs à l'assainissement collectif.

De même, le Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save que préside depuis 2005 Jean-Yves Duclos stabilise le prix de l'eau en 2011 pour la sixième année consécutive.

## Travaux - Cadre de vie



### Assainissement collectif d'une partie de la RD 817 et ses abords

Comme annoncé dans le dernier Villeneuve.infos, ces travaux importants se poursuivent et devraient se terminer prochainement.

Ainsi, une trentaine d'habitations supplémentaires seront raccordables au « tout à l'égout » et de grandes parcelles urbanisables seront desservies.

Cette opération qui s'élève à 380 000 euros hors taxes bénéficie d'une subvention de 190 000 euros de l'Etat.

A la suite de ce programme, en 2011, des travaux d'effacement des réseaux et de réaménagement de cette partie de la RD 817 seront réalisés. Cela concernera aussi la rue de la Bascule et la partie Sud de la rue des Ecoles qui seront totalement rénovées.

### Urbanisation rue du Moulin d'Aulné

*(entre le Stade et la Salle Polyvalente)*

Ces travaux d'embellissement et de sécurisation viennent de s'achever par la réalisation du revêtement de couleur ocre du cheminement piétonnier.

Ainsi, cet aménagement de l'Entrée Est de la commune permet de répondre aux différents objectifs avancés.



### Aménagement de la rue du Carret

Après la rue des Ecoles (partie Nord) et la rue des Artisans en 2009, la rue des Anciens Combattants et le Passage Turbelle en 2010, nous poursuivons notre programme de rénovation des voies communales.

Ces travaux rue du Carret débuteront en janvier 2011 et concerneront :

- le remplacement des conduites d'eau par le Syndicat de la Barousse,
- la préparation d'un prochain programme d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques,
- le réaménagement de la voie avec la création de trottoirs et la reprise intégrale du revêtement de la chaussée en enrobé par le Sivom.

Ainsi, cette opération permettra d'embellir et de sécuriser ce secteur dans l'intérêt des usagers et des riverains de cette voie.

Une réunion de présentation dans le quartier a eu lieu fin novembre.

# Travaux - Cadre de vie

## Aménagement rue du Château

Après la création du réseau d'assainissement collectif au premier semestre 2010, nous terminons cette opération par la réfection définitive du revêtement des trottoirs de cette rue.

Côté plantations, le revêtement définitif des trottoirs de couleur ocre sera réalisé au printemps 2011 en même temps que la reprise de certaines bordures d'accès aux habitations situées au sud de la rue.



## Elargissement de la route Départementale 92

*(à la Serre à l'Ouest du giratoire de la Route de Saint-Plancard)*

Cette opération financée entièrement par le Conseil Général devrait être réalisée en 2011.

En effet, courant novembre les services du Département ont rencontré les propriétaires des parcelles concernées par les travaux d'élargissement afin de disposer de l'emprise foncière nécessaire à l'exécution de ce programme.

## Eclairage public rue des Artisans

Avec la rue des Artisans, l'entreprise Cassagne vient d'achever le programme de remplacement des lampadaires à bulles dans la commune.



# Ecoles

## Travaux de clôture

Après la réfection de la clôture de l'école primaire en 2009 par le personnel municipal, c'était autour de la Maternelle durant les vacances de la Toussaint.



## Quelques nouveautés à la cantine scolaire

Le marché de la cantine a été attribué à nouveau à la société Scolarest pour deux ans.

Quelques modifications ont cependant été apportées afin d'améliorer la qualité des repas : plus de bio, plus de produits AOC et du pain désormais fourni par la boulangerie « Le Moulin » à Villeneuve de Rivière.

# Equipements sportifs

## Le complexe sportif évolue

Suite à la demande des clubs utilisateurs, la Municipalité vient d'installer un dispositif pare ballons derrière les poteaux côté salle polyvalente.

Cela permettra aussi d'utiliser le parking de la salle polyvalente comme espace de stationnement les jours de matchs avec la création de ce côté du terrain d'une nouvelle entrée pour le complexe sportif.

Ainsi, nous sécurisons les abords du complexe sportif.





# Information

## Recensement de la population 2011

Toute la population de Villeneuve sera recensée à compter du 20 janvier 2011.

A partir du 20 janvier et jusqu'au 19 février 2011, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Cette personne sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à la Mairie.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. De plus, les dotations de l'Etat versées aux communes dépendent des résultats du recensement.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Mairie au 05 61 94 55 75.

Par avance, nous vous remercions vivement de l'accueil que vous aurez réservé à l'agent recenseur de votre secteur et de votre participation à cette opération.

Après le recensement, notre population devrait dépasser les 1 600 habitants suite notamment à la réalisation du Lotissement Communal « Armajou ».

De plus, les projets de création de deux lotissements privés aux Entrées Est et Ouest de la commune devraient confirmer cette tendance.

Nous poursuivons ainsi le développement maîtrisé de Villeneuve.

# Animation



## Noël des enfants

Plus de 130 enfants et leurs parents ont assisté à la « Féria enfantine » le dimanche 5 décembre à la salle polyvalente : jeux gonflables, ballons sauteurs et vachettes sauteuses, sculpture sur ballon, jeux en bois, mini boom et chansons interactives .

Cette belle journée s'est clôturée par un goûter géant et chaque enfant est reparti avec une photo en compagnie du Père Noël et ce dernier a offert une surprise en chocolat à chacun d'entre eux.

## Repas des aînés

Comme chaque année, la municipalité a invité les plus de 60 ans à venir fêter la fin de l'année autour du traditionnel Repas des Aînés.

Cette manifestation s'est déroulée le dimanche 12 décembre dans une salle polyvalente superbement décorée pour l'occasion par Marie-Thérèse HERIVEAU et Claude PLUMET bien aidés par les employés municipaux.

Plus de 200 convives ont dégusté ce menu de fête et tous les invités se sont ensuite retrouvés sur la piste de danse.